



Porte des Bauges  
73230 ST JEAN D'ARVEY

**Nombre de conseillers  
en exercice : 9**  
**Présents : 6**  
**Votants : 7**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux-mille-vingt-deux, le 4 novembre,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de St Jean d'Arvey, dûment convoqué, en date du 30 octobre 2022 s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes sous la présidence de Monsieur Christian BERTHOMIER.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance.

Madame Catherine ALLERA est désignée et accepte cette fonction.

**PRESENTS** : Christian. BERTHOMIER, Evelyne. PARENT, Dominique MORAIN, Julien BON BETEMPS-PETIT, Catherine. ALLERA, Maurice DUPONT

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION** :

Marie-Jo SOUBIES donnant procuration à Madame Evelyne PARENT

**EXCUSES** : Monique BOTTERO, Marie-Thérèse CHAFFARDON

### DELIBERATION N° 0060\_2022

#### OBJET : REPAS DES AINES 2022 – FACTURATION AUX ACCOMPAGNANTS

Le repas des aînés, organisé le centre communal d'action sociale (CCAS), aura lieu le dimanche 6 novembre 2022. Sont invités les aînés de plus de 75 ans et leurs conjoints.

Pour permettre au plus grand nombre de participer, il est proposé aux bénéficiaires de se faire accompagner au repas par un accompagnant autre que le conjoint.

Le coût du repas est de 22 €.

Il est proposé de facturer le repas aux accompagnants à prix coûtant.

Pour rappel, le CCAS prend en charge le repas pour les aînés de plus de 75 ans et de leurs conjoints.

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le tarif de 22 € au titre de la facturation des repas aux accompagnants,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour accomplir les formalités nécessaires à ce dossier.

La délibération est adoptée par 7 voix pour, 0 contre et 0 abstentions.

Ainsi fait et délibéré.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Christian BERTHOMIER, le président du CCAS,

